

**PRINCIPES ET MÉTHODES D'ÉTABLISSEMENT  
ET PRINCIPALES COMPOSANTES  
DE LA BASE DE TARIFICATION**

**DIRECTION PLANS ET CONTRÔLE**



1 La base de tarification projetée de 2002-2003 pour le service de distribution  
2 d'électricité d'Hydro-Québec a été calculée à partir des éléments suivants:

- 3 • le coût des immobilisations de distribution en exploitation au 31 mars  
4 2002, projeté à partir des données réelles au 31 décembre 2001, tel  
5 que présenté à la pièce HQD-6, Document 3,
- 6 • l'amortissement cumulé des immobilisations de distribution en  
7 exploitation au 31 mars 2002, projeté à partir des données réelles au 31  
8 décembre 2001,
- 9 • le coût mensuel des mises en exploitation et, s'il y a lieu, des retraits de  
10 la période 2002-2003,
- 11 • l'amortissement de la période 2002-2003,
- 12 • le fonds de roulement réglementaire, composé de l'encaisse et de la  
13 valeur des matériaux, combustibles et fournitures,
- 14 • les frais reportés, essentiellement la charge de retraite et les coûts des  
15 mesures de réduction et de renouvellement de l'effectif, et
- 16 • le solde du remboursement à recevoir du gouvernement du Québec  
17 suite au verglas de 1998.

18 Le tableau de la page suivante présente les règles d'établissement des  
19 différentes composantes de la base de tarification.

20

1  
2

**Principes et méthodes suivis pour l'établissement  
de la base de tarification**

<b>Composantes</b>	<b>Méthodes</b>
Valeur des actifs	Coût historique des immobilisations de la division Distribution et des autres éléments d'actifs qui lui sont imputables
Méthode d'évaluation (année de base)	Coût des immobilisations au 31 mars 2001 augmenté des mises en exploitation et diminué des retraits d'avril 2001 à mars 2002.
Méthode d'évaluation (année témoin)	Somme des soldes du 1 <sup>er</sup> avril (31 mars) 2002 au 31 mars 2003, divisée par 13.
Mises en exploitation et retraits	Les coûts engagés durant la construction et les retraits sont incorporés à la base de tarification au moment prévu de la mise en exploitation ou du retrait.
Amortissement cumulé	Selon l'amortissement calculé d'après la méthode à intérêts composés ou la méthode linéaire, conformément aux conventions comptables en usage.
Fonds de roulement (volet de l'encaisse)	Résultat d'une étude des délais de recouvrement des dépenses (Lead/Lag)
Matériaux, combustible et fournitures	Somme des soldes du 1 <sup>er</sup> avril (31 mars) 2002 au 31 mars 2003, divisée par 13, des matériaux d'Hydro-Québec à l'usage de la division Hydro-Québec Distribution.
Charge de retraite reportée	Somme des soldes de la charge de retraite et des avantages complémentaires de retraite du 1 <sup>er</sup> avril (31 mars) 2002 au 31 mars 2003, divisée par 13, répartie en fonction des salaires de base cumulatifs du Distributeur par rapport au total des salaires de base de la division Hydro-Québec Distribution.
Coûts reportés des mesures de réduction et de renouvellement de l'effectif	Somme des soldes du 1 <sup>er</sup> avril (31 mars) 2002 au 31 mars 2003, divisée par 13. Ils sont inscrits dans la base de tarification en fonction des engagements à cet égard approuvés par la division Hydro-Québec Distribution.

3

1 **Immobilisations en exploitation**

2 Les immobilisations en exploitation constituent la partie la plus importante de la  
3 base de tarification du distributeur. Elles sont constituées de sept catégories  
4 principales, soit les équipements de mesurage, les postes de distribution, les  
5 lignes aériennes de distribution, les lignes souterraines de distribution, les actifs  
6 des réseaux autonomes, les autres actifs de réseau et les actifs de soutien. La  
7 liste détaillée des immobilisations en exploitation au 31 décembre 2001 est  
8 présentée à la pièce HQD-6, Document 3.1.

9 Le registre des immobilisations d'Hydro-Québec est constitué de codes d'unité  
10 de propriété (CUP), qui représentent des éléments distincts d'actif (exemple: les  
11 lignes aériennes de distribution contiennent différents éléments d'actifs tel que  
12 poteaux, conducteurs, transformateurs etc.), regroupés sous des CUP différents.

13 Chaque CUP a sa propre durée de vie utile, par exemple:

14	Équipement de mesurage :	25 ans
15	Lignes de distribution : Poteaux :	30 ans
16	Conducteurs :	30 ans
17	Sectionneurs :	25 ans

18 La majorité des unités de propriété des équipements de distribution se compose  
19 d'un fort volume d'éléments ayant chacun une valeur monétaire relativement  
20 faible et un taux de rotation élevé. Ces équipements ne peuvent être identifiés  
21 individuellement.

22

1 **Immobilisations en cours**

2 La section des principales conventions comptables du présent document  
3 explique les composantes du coût de ses immobilisations et les modalités  
4 relatives au virement des immobilisations en cours aux immobilisations en  
5 exploitation.

6 Les immobilisations en cours ne font pas partie de la base de tarification actuelle  
7 du distributeur et elles n'y seront inscrites qu'au moment de leur mise en  
8 exploitation. Le Distributeur considère cette méthode préférable puisqu'elle est  
9 conforme au critère d'utilité pour l'exploitation du réseau de distribution  
10 d'électricité et qu'elle favorise ainsi un traitement équitable entre les générations  
11 de clients du service de distribution.

12 L'inscription immédiate de toutes ou d'une partie des immobilisations en cours de  
13 construction à la base de tarification actuelle pourrait être acceptable dans des  
14 circonstances où il peut être démontré que la protection de la santé financière de  
15 l'entreprise réglementée le justifierait ou que les clients en tireraient avantage.

16 **Répartition des actifs autres entre les diverses unités d'affaires**

17 La base de tarification de l'activité distribution présente des immobilisations sous  
18 la rubrique "Actifs de soutien". Ces actifs font référence particulièrement aux  
19 immeubles administratifs et aux immeubles de service ainsi qu'au matériel de  
20 construction, d'exploitation et de recherche utilisés dans l'activité distribution.

21 L'attribution initiale des actifs de soutien des unités de service aux unités  
22 d'affaires s'est faite en fonction de l'utilisation. Ces transferts se sont appuyés  
23 sur des ententes conclues entre les unités qui cédaient les actifs et celles qui les  
24 recevaient.

- 1 L'attribution des principaux actifs de soutien à l'unité d'affaires Hydro-Québec
- 2 Distribution est la résultante de l'application des règles suivantes:

Propriétés générales	Selon l'utilisateur de la propriété en fonction du type de propriété et de sa localisation  Ceux qui étaient utilisés exclusivement par Hydro-Québec Distribution lui ont été transférés automatiquement tandis que ceux dont l'usage est mixte ont été transférés à Hydro-Québec Distribution dans la mesure où elle en est l'utilisateur principal (avec facturation interne aux autres utilisateurs s'il y a lieu)
Matériel roulant	Selon l'analyse effectuée de l'utilisation par parc automobile et numéro de véhicule
Outils et instruments de travail	Selon le nombre d'employés de métiers et techniciens
Équipement de laboratoire de vérification	Selon le nombre d'employés techniciens
Équipement informatique	Selon l'inventaire du parc informatique et l'analyse des logiciels

3